

# **COMMUNE D'AJAIN – REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 25 avril 2014

Ouverture de la séance à 20h00

Il a été procédé à l'appel nominal

Etaient présents : ROUCHON Guy – GORIUS Didier – BOURDIER Laurence – PEYROT Jacqueline – MARTY Thomas – GODEFROY Jean-Pierre – TETE Pascale – TURPINAT Denis – FAYARD Mireille – BOUTET Marie-Andrée – LECOSSOIS Christophe – GOUVERNAIRE Laëtitia – DARDY Roland – LACOSTE Simone

Etait absent excusé : PEYNOT Dominique

*Mireille FAYARD a été nommée secrétaire de séance*

---

## **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 29 MARS 2014**

L'ensemble du conseil municipal approuve à l'unanimité le procès verbal

## **VOTE DU TAUX DES TAXES 2014**

Thomas MARTY, membre de la commission des finances, a présenté à la demande de GUY ROUCHON, les différents éléments concernant la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non-bâti. Il est demandé au Conseil Municipal de voter la détermination des 3 taux suivants :

Taxe d'habitation : 11,56 %

Taxe foncière sur le bâti : 16,95 %

Taxe foncière sur le non bâti : 59.69 %

L'ensemble du conseil municipal a voté pour ces taux.

## **VOTE D'ABATTEMENT DE LA TAXE D'HABITATION**

Pour la taxe d'habitation 2015 sur les résidences principales, il est proposé une demande d'abattement spécial à la base de 15 % soit une simulation d'environ 34,80 € pour 42 foyers afin de favoriser le principe de solidarité et d'égalité pour tous devant les impôts.

Une proposition d'abattement de cette même taxe de 10 % est demandée pour les personnes handicapées.

L'ensemble du Conseil Municipal a voté pour ces 2 propositions.

## **APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2014**

Thomas MARTY présente le Budget Primitif 2014 et précise les points importants concernant le vote des subventions aux associations (13 870 €), les dépenses d'équipement (34 500 €) et les acquisitions éventuelles.

L'ensemble du conseil municipal a approuvé le budget primitif qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à 773 611.20 € en fonctionnement et à 203 721.49 € en investissement.

## **APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2014 DE L'ASSAINISSEMENT**

G. ROUCHON présente le budget et les besoins pour l'assainissement et le curage de la lagune. L'ensemble du conseil municipal a approuvé le budget primitif 2014 de l'assainissement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à 109 939.51 € en fonctionnement et à 47 971.03 € en investissement.

## **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Une liste de 10 titulaires et suppléants pour la commission des impôts directs est proposée pour soumission à la Direction départementale des finances publiques dans le cadre du renouvellement de cette commission.

L'ensemble du conseil municipal a approuvé la liste des noms proposés.

## **MODIFICATION DU MODE DE CONVOCATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Il est demandé aux membres du conseil municipal une autorisation pour convoquer les conseillers municipaux par mail, ceci étant prévu et autorisé dans l'article L2121-10 du Code général des collectivités territoriales. Toutefois chaque conseiller peut rester libre de recevoir une convocation écrite par voie postale s'il le désire.

L'ensemble du conseil municipal a approuvé cette demande en sachant que S.LACOSTE et R.DARDY ont choisi de continuer à recevoir leurs convocations écrites par voie postale.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- ❖ L'ouverture d'une classe supplémentaire est en attente. L'étude du dossier est remise à septembre 2014 par Madame La DASEN.
- ❖ Le travail sur la mise en place des rythmes scolaires est à l'étude.
- ❖ Le projet de création d'un site INTERNET pour la commune d'AJAIN est présenté par Laëtitia GOUVERNAIRE. Thomas MARTY et Laëtitia GOUVERNAIRE ont rencontré Monsieur RIDOUX du « Pays de Guéret » spécialisé dans la création de site INTERNET pour les communes. Le site devrait être créé mi-mai, le coût de création s'élèverait à 25 € correspondant à l'achat d'un nom de domaine. Ce site est en cours d'élaboration et tient à être un lien d'information et de communication. pour tous les habitants de la commune d'AJAIN
- ❖ Le 25 mai 2014 auront lieu les élections européennes, G.ROUCHON est Président des élections européennes, T.MARTY sera suppléant.

Les assesseurs pour tenir le bureau de vote sont nommés. :

De 8 h à 11 h 30 : Mireille FAYARD et L. Laëtitia GOUVERNAIRE

De 11 h 30 à 15 h : Pascale TETE et Laurence BOURDIER

De 15 h à 18 h : Christophe LECOSSOIS et Jean-Pierre GODEFROY

De 18 h à 20 h : Jacqueline PEYROT et Dominique PEYNOT

- ❖ Le rassemblement pour la cérémonie du 8 mai est prévu à 10 h 45.
- ❖ Le renouvellement des agendas 2015 pour les habitants de la commune est voté à l'unanimité.
- ❖ Une demande de travail d'été a été demandée à la mairie par un étudiant, celle-ci est refusée car il n'est pas possible qu'il puisse travailler seul.
- ❖ Didier GORIUS doit contacter un spécialiste concernant des économies d'énergie possibles au niveau de l'éclairage public.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 00